

Grant Thornton muscle sa pratique « Investigations et *Forensic* » et accueille un ancien officier de Police Judiciaire

- La ligne de services du cabinet « *Business Risk Services* » dirigée par Nicolas Guillaume, Associé, accueille Benjamin Pondé, ancien officier de Police Judiciaire, spécialiste des investigations complexes en environnement international ;
- Le recrutement d'un enquêteur de ce niveau, profil particulièrement rare dans le Conseil en France, témoigne de la sophistication des besoins des entreprises soumises aux dispositions de la Loi Sapin II.

Jeudi 17 octobre 2019. Grant Thornton, groupe d'Audit et de Conseil en France et dans le monde, annonce le renforcement de sa ligne de services « *Business Risk Services* » avec le recrutement de Benjamin Pondé, ancien enquêteur au sein de la Direction Centrale de Police Judiciaire (DCPJ). Il rejoint ainsi une équipe d'une vingtaine de professionnels dédiés à la sécurisation des activités des entreprises, la mise en conformité et l'optimisation de la performance. Dans le cadre de son offre de déploiement d'investigations complexes nationales et internationales, Benjamin Pondé s'appuiera sur les autres expertises du cabinet en matière d'Audit et de comptabilité, notamment en matière de data analytics et *corporate intelligence*. Il bénéficiera également de la force de frappe de l'organisation présente dans plus de 130 pays et plus particulièrement des centres d'excellence en matière de *digital forensic*.

Fraude, corruption, blanchiment... une « sophistication » du risque en entreprise

Les derniers résultats du baromètre de Grant Thornton sur la maturité des dispositifs anticorruption¹ indiquaient que seulement 6% des entreprises étaient totalement conformes avec les exigences de la Loi Sapin II. Pourtant la menace est prégnante, rappelons ainsi que la moitié des sondés du panel a déjà eu des soupçons (23 %) ou des preuves (29 %) de corruption en interne.

La loi Sapin II insiste sur la prévention et la détection de situations de fraude, corruption ou encore blanchiment. L'entreprise qui fait face à une dénonciation par un lanceur d'alerte ou encore une révélation par l'Audit se doit d'agir très rapidement et enquêter en interne.

« Dans un contexte de multiplication des tiers (sous-traitants, fournisseurs, clients...) et des filiales, ces sujets peuvent effrayer car ils impliquent de nouvelles méthodes et outils. Toutes les sociétés employant un minimum de 50 employés ont une obligation de déployer un dispositif d'alerte interne » introduit Nicolas Guillaume, *Business Risk Services & Forensic Lead* Associé chez Grant Thornton.

¹ Etude réalisée au dernier trimestre 2018 sur un échantillon de 3 000 entreprises de toutes tailles

Des investigations orientées vers les techniques de profilage et destinées aux autorités judiciaires

La force de frappe du *FCPA* américain ou du *Bribery Act britannique* a largement façonné le déploiement des enquêtes internes dans les entreprises anglo-saxonnes autour du principe du *discovery*. Avec la mise en œuvre de la loi Sapin II, les entreprises françaises doivent passer au crible une masse considérable d'informations. L'objectif est d'identifier les éventuels manquements ou défaillances en interne pour constituer un rapport d'enquête recevable pénalement par les autorités judiciaires ou administratives (DOJ, SFO, ACPR, AMF, SEC...) afin de faire reconnaître le préjudice de l'entreprise ou de démontrer que la situation est « sous contrôle ».

Le digital a bouleversé profondément la nature même des investigations. Extraire, collecter et analyser de larges volumes de données numériques – dans le respect des libertés en vigueur – mais également récupérer des informations corrompues, protégées ou effacées constituent un changement majeur dans les pratiques. Enfin, la seconde évolution notable tient à la méthodologie particulière d'investigation qui se fonde désormais sur l'analyse comportementale. Il s'agit de déterminer un profil psychologique, confondre les auteurs et élargir le champ d'enquête afin d'incriminer tous les acteurs impliqués.

« La corruption se soupçonne mais ne se dévoile pas. La fraude et l'escroquerie se constatent très souvent à posteriori. Face aux seuls dommages sans en comprendre les causes, les entreprises improvisent. Elles commettent des erreurs qui les pénalisent face aux autorités et qui alertent les délinquants. Ces derniers peuvent alors détruire les preuves permettant de remonter jusqu'à eux. In fine, le préjudice subi ne peut être récupéré. Notre approche 'Investigations et Forensic', directement inspirée des techniques d'enquête de la police, rééquilibre le rapport de force à l'avantage des organisations en les dotant de moyens pointus dans la défense de leurs intérêts »
conclut Nicolas Guillaume.

Benjamin Pondé, Grant Thornton

Après 17 années de carrière en Office Central à la Direction Centrale de Police Judiciaire et à la Sureté Départementale de la Sécurité Publique dans la Police Nationale, Benjamin a rejoint récemment le monde du conseil au sein de la *business unit* Business Risk Services pour porter l'offre Investigations et *Forensic* de Grant Thornton France.

Possédant une grande expérience en investigation criminelle, Benjamin est aussi l'un des premiers enquêteurs *Digital Forensic* formés par le Ministère de l'Intérieur.

Benjamin Pondé intervient également en tant que formateur au sein des entreprises suite à l'entrée en vigueur de la loi Sapin II.



Pour plus d'informations, contactez :

Agnès de Ribet
Directrice du Marketing et de la Communication
T 01 41 25 86 72
E agnes.deribet@fr.gt.com

Loïc Djaffardjee
Responsable des relations media
T 01 41 25 85 65 / 06 49 92 29 28
E loic.djaffardjee@fr.gt.com

A propos de Grant Thornton France

Grant Thornton, groupe d'Audit et de Conseil, rassemble en France 1 800 collaborateurs dont 108 associés et directeurs associés dans 23 bureaux, en se positionnant sur 5 métiers : Audit, Expertise Conseil, Conseil Financier, Conseil Opérationnel & Outsourcing et Conseil Juridique et Fiscal.

Grant Thornton accompagne les entreprises dynamiques (sociétés cotées, entreprises publiques et privées) pour leur permettre de libérer leur potentiel de croissance, grâce à l'intervention d'associés disponibles et impliqués, épaulés par des équipes délivrant une expertise à très haute valeur ajoutée.

<http://www.grantthornton.fr/>

A propos de Grant Thornton International

Grant Thornton International Ltd, groupe leader d'Audit et de Conseil, est un réseau intégré et indépendant, rassemblant plus de 53 000 collaborateurs dont 3 535 associés implantés dans 135 pays. La puissance de notre organisation internationale nous permet de mobiliser des équipes multiculturelles et de répondre aux problématiques de nos clients de manière globale, garantissant ainsi les mêmes standards de qualité, de risk management, de process et d'excellence, partout dans le monde.

Les membres de Grant Thornton International Ltd constituent l'une des principales organisations d'Audit et de Conseil à travers le monde. Chaque membre du réseau est indépendant aux plans financier, juridique et managérial.

www.gti.org